

BILLS—Suite.**BILLS RETIRES.****ACTE DES MALADIES CONTAGIEUSES DES ANIMAUX.**

Hon. Fisher—Présente (Bill n° 145) pour modifier l'acte des maladies contagieuses des animaux de 1903 ; explication pour inclure parmi les maladies visées la syphilis du cheval ; pour indemniser en cas d'abattage de chevaux, comme pour l'espèce bovine—5645.

1re lecture—5645.

Retiré—8244.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE GRAINS DE SEMENCE.

Hon. Fisher—Présente (Bill n° 151) pour former en corporation l'association de producteurs de grains de semence—6450 ; c'est la même loi que celle formant en association les éleveurs de bétail—6451 ; 1re lecture, 6451.

2e lecture—7323.

Hon. Fisher—Le Bill est de même nature que ceux pour la généalogie du bétail—7325 ; les règlements doivent être approuvés par le gouvernement—7326 ; il ne pourra y avoir qu'une seule société pour chaque espèce de semence, pour donner une valeur aux certificats, elle pourra avoir des succursales—7328 teneur du règlement au sujet de l'inscription des semences—7334 ; la sélection des grains de semence a produit des semences—7339.

Discussion remise—7340.

Retiré—8370.

COMMISSION DU PORT DE MONTREAL.

Hon. Préfontaine—Bill amendant l'Acte de la commission, retiré—3889.

COMMISSION DU HAVRE DE QUEBEC.

Hon. Préfontaine—Bill amendant l'Acte de la commission, retiré—3889.

COMMISSION DU HAVRE DE TROIS-RIVIERES.

Hon. Préfontaine—Bill amendant l'Acte de la commission, retiré—3889.

PORT DE PORT-ARTHUR.

Hon. Préfontaine (Bill n° 98) explication : pour mettre le port de Port Arthur sous la juridiction de commissaires, 1re lecture—2708.

2e lecture—3921.

Hon. Préfontaine—Ce Bill est présenté à la demande du conseil de comté—3921 ; simple commission administrative sans pouvoir d'emprunt—3922 ; 2e lecture passée—3922.

Hon. Préfontaine—Le soin du port est divisé maintenant entre ministre de la Marine et ministre des Travaux publics, de cette façon tout sera dans une main—3922 ; les commissaires du port ne reçoivent pas d'appointements, s'ils nomment un maître du port, ils le paieront—3923 ; les taxes imposées seront soumises à l'approbation de l'exécutif—3923.

M. Clancy—On ne devrait pas gréver notre commerce, chaque taxe nouvelle est un fardeau—3927.

BILLS—Suite.

Laurier (sir W.)—Il ne faut pas de taxe nouvelle—3928 ; mais si les citoyens de Port-Arthur ou de Fort-William-veulent gérer eux-mêmes leurs affaires pourquoi ne pas leur en donner la chance—3928 ; il serait de l'intérêt de ces ports qui font concurrence aux ports américains de ne pas alourdir leurs charges—3930.

M. Clancy—Nous avons fait fausse route en créant ces commissions par le passé et en leur donnant des droits de percevoir ayant pour corollaire le droit de dépenser—3931 ; les recettes devraient rentrer à l'Etat—3931 ; le résultat serait que les commissaires demanderaient aussitôt l'abolition des droits—3931 ; il faut arriver à dégrever complètement nos ports—3931.

Laurier (sir W.)—Le dégrèvement imposerait de lourdes charges à l'Etat—3932 ; ce serait une révolution—3932 ; force nous sera bientôt d'étudier la question pour Montréal—3932 ; après Montréal, ce sera tous les ports du pays—3932.

M. Monk—Le système de la commission du havre à Montréal est critiqué depuis la Confédération—3944 ; la commission des transports devrait élaborer un système nouveau de régie pour nos ports—3946 ; le gouvernement est trop enclin à confier la gestion des affaires à des commissions—3946.

Discussion ajournée—3952.

Bill retiré—8370.

PORT DE FORT-WILLIAM.

Hon. Préfontaine (Bill n° 99) explication : pour mettre le port de Fort-William sous la juridiction de commissaires, 1re lecture—2708.

Retiré—8370.

INSPECTION ET VENTE DES GRAINES DE SEMENCE.

Hon. Fisher—Propose une résolution disant qu'il est à propos de passer une loi interdisant la vente de graines de semence quand elles contiennent certaines plantes étrangères désignées et de pourvoir à l'inspection des graines—3757 ; en comité—3759 ; résolution adoptée en 2e lecture—3761 ; (Bill n° 125) présenté.

1re lecture—3761.

2e lecture—4988.

En comité—4988.

Hon. Fisher—Il a été distribué 32,000 exemplaires du Bill—4988 ; 900 assemblées ont été tenues dans Ontario pour discuter—4989 ; aucune voix dissidente—4990 ; on a trouvé jusqu'à vingt espèces de mauvaise herbe dans des échantillons d'Ontario—5001 ; il n'y a peut-être pas mauvaise volonté, mais ignorance—5001 ; le Bill ne s'occupe que des graines ordinairement vendues—5009.

M. Sproule—Dit que si le Bill passe les grainetiers seront obligés de fermer boutique—5013.

M. Ingram—C'est un abus de laisser à l'exécutif le soin de décider combien il pourra être toléré de mauvaises graines—5019.

Discussion ajournée sur motion de l'honorable M. Fisher—5019.

Retiré—8370.